

PUBLIC

Toute personne élue au CSE, Membre de la commission SSCT

PREREQUIS

Exercer un mandat d'élu au sein du CSE

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les missions du CSE
- Acquérir le vocabulaire comptable, financier et juridique
- Suivre les informations nécessaires pour apprécier la rentabilité et la santé financière de son entreprise.

COMPETENCES VISEES

- Cerner son rôle en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (SSCT)
- Déceler et mesurer les risques professionnels
- Analyser les conditions de travail
- Mettre en œuvre les méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer activement au développement de la prévention des risques

THEMES ABORDES

- La mise en place du CSE
 - o Le périmètre du CSE
 - o Les conditions d'électorat
 - o Présentation des candidatures
 - o Durée du mandat
 - o Composition du CSE.
- Le fonctionnement du CSE
 - o Les réunions dans les CSE d'au moins 50 salariés
 - o L'organisation interne du CSE
- Les missions du CSE
 - o Attributions dans les CSE d'au moins 50 salariés
- Les moyens et expertises du CSE
 - o Les moyens matériels et humains
 - o Les formations
 - o Les budgets
 - o Les heures de délégation
 - o Les recours à l'expertise
- La protection des membres du CSE
 - o Champ des bénéficiaires de la protection
 - o Durée de la protection
 - o Conditions pour en bénéficier
 - o Etendue de la protection

DUREE DE LA FORMATION

3 jours /21 heures

Nombre de participants : de 5 à 12



Conformément aux engagements pris en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous évaluons votre accessibilité.

N'hésitez pas à nous contacter

LE PÔLE FORMATION UIMM ROUEN-DIEPPE EN CHIFFRES

- o **plus de 50 ans** d'expertise
- o **1 800m2** de plateaux techniques et salles de formation innovantes
- o **330 salariés et demandeurs d'emploi** formés chaque année
- o **500 entreprises** partenaires

- Procédure spéciale de licenciement
- Le CSE dans les entreprises à établissements multiples
 - Le CSE central
 - Répartition des compétences
- La gestion des activités sociales et culturelles
 - La séparation des budgets
 - Choisir les activités sociales et culturelles
 - Financement des activités sociales et culturelles
 - Exonération des activités sociales et culturelles
- La comptabilité de l'entreprise et du CSE
 - La comptabilité de l'entreprise
 - La comptabilité du CSE
- Les fondamentaux de droit des sociétés

DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Méthode : Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et étude de cas pratiques, Echanges et Analyse de situations

Moyens : Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

Formateur : Formateurs du domaine social et juridique

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

MODALITES D'EVALUATION

QCM

SUIVI DE LA FORMATION

Emargement (Papier ou Digital) signés par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur